

A moins de connaître parfaitement les objectifs nationaux, aucun organisme, ne saurait s'acquitter de sa tâche de façon satisfaisante; il ne peut que se débattre de tous côtés en cherchant un signe pour le guider vers les exigences du pays. Je demande donc instamment au ministre et au gouvernement de définir clairement la politique d'où naîtra le Canada qu'ils envisagent, c'est-à-dire un pays où l'on dispensera à tout venant du secteur scientifique de petites gratifications ou bien un pays où l'accent portera sur la qualité du travail, où des directives seront données au Conseil des sciences afin qu'il veille à prendre en toutes circonstances les meilleures mesures et à appuyer les travaux scientifiques des fonds nécessaires pour en assurer la plus haute qualité.

A mon avis, le Canada serait en bien meilleure posture s'il entreprenait moins de choses et les poussait à la perfection, au lieu de vouloir imiter les États-Unis, les pays d'Europe ou tout autre pays, en matière scientifique. Nous avons au Canada des problèmes particuliers: une population relativement faible répartie sur un territoire d'une géographie particulière. Des directives du gouvernement seraient très utiles au travail du Conseil des sciences.

Sauf erreur, un ministre de la Couronne sera responsable du Conseil des sciences du Canada auprès de la Chambre; celle-ci pourra donc interroger ce ministre sur le travail du Conseil et le ministre pourra, en retour, saisir la Chambre des directives dont le Conseil aura besoin. La Chambre trouvera ainsi l'occasion d'exprimer son opinion. J'aimerais terminer mes remarques en citant un passage d'un article de M. J. Gordon Parr, doyen de la faculté des sciences appliquées de l'Université de Windsor:

Cependant, il n'est pas trop tôt pour nous apercevoir que cette direction, ou, si vous préférez, cette orientation, fait défaut.

Il parlait d'un secrétariat des sciences.

Dans quels secteurs le progrès industriel est-il le plus prometteur? Dans quels domaines devrions-nous nous fier à l'importation des techniques? Dans quels produits le Canada détient-il un avantage particulier? Dans quelle mesure doit-on compter sur les universités pour encourager les efforts du pays?

J'espère que ce Conseil apportera aux Canadiens la solution de certains de ces problèmes.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit mon collègue le député de Waterloo-Sud (M. Saltsman), je présume que tous les membres du Nouveau parti démocratique accueillent avec plaisir cette nouvelle mesure législative. Même si j'étais extrêmement pessimiste, je reconnaî-

trais qu'un essai en vaut la peine. En d'autres termes, il me semblerait évident qu'il y a lieu de faire quelque chose pour coordonner ce qui se fait dans les différents domaines de la recherche au Canada et d'y dresser le bilan des réalisations et des lacunes. Il est évident que des mesures s'imposent pour éviter le double emploi en matière de recherche et qu'un plan d'ensemble doit présider à une répartition convenable du personnel spécialisé dont nous disposons.

Si j'ai voulu participer au débat en cours, c'est pour dire que mon affirmation selon laquelle l'idée d'un Conseil des sciences vaut la peine de faire l'objet d'un essai a été confirmée, en ce qui me concerne, par certains efforts que j'ai faits au cours des derniers mois, pour me faire une idée bien nette de ce qui se fait et de ce qui ne se fait pas dans un domaine particulier de la recherche, à savoir la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

En effet, j'ai eu beaucoup de mal à me faire une idée de ce qui se passe et je suis arrivé à la conclusion qu'il n'y a probablement personne au Canada qui sait exactement ce qui se fait ou ce qu'il y aurait lieu de faire dans ce domaine. Si la création d'un Conseil des sciences permet de remédier à cette situation dans ce domaine particulier de la recherche, indépendamment des autres domaines utiles à notre société moderne, je suis pour ma part disposé à appuyer l'idée de ce projet de loi et j'espère que, lorsque le Conseil des sciences sera créé, il nous dira, entre autres, ce qui reste à faire dans le domaine de la recherche, quelles sont les priorités à observer et quelles initiatives il y a lieu de prendre pour lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Pour illustrer, monsieur l'Orateur, ce que devrait être, à mon avis, le but du bill à l'étude, je traiterai surtout de cet aspect particulier de la recherche, espérant ainsi faire valoir la mesure aux yeux des députés et attirer l'attention de la Chambre et du Conseil des sciences du Canada, lorsque celui-ci sera établi, sur la grande priorité dont doit jouir ce domaine particulier de la recherche.

● (8.40 p.m.)

Dernièrement, plusieurs articles intéressants ont paru à ce sujet dans diverses publications. Il y a un an ou deux, le *Sun* de Vancouver a publié une série d'articles rédigés par son spécialiste dans ce domaine, M. Arnie Myers. A mon sens, ce fut une tentative très louable d'accroître les connaissances du public sur ce problème et d'exprimer certaines réserves quant à ce qui s'accomplit à l'heure actuelle. Au cours des derniers mois, j'ai constaté avec joie que le *Globe and Mail* de Toronto consacrait des articles très intéressants à la question.